

Développement raisonnable de l'éolien

Extraits

[M. Julien Aubert](#), rapporteur de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

... Mes collègues et moi-même en avons retiré une observation simple : s'il arrive qu'il y ait des résistances sur tous les sujets relatifs à la transition énergétique, celui de l'éolien en suscite de particulières....

[Mme Barbara Pompili](#), ministre de la transition écologique.

L'éolien est une énergie d'avenir. Oui, il nous en faut davantage....Il nous en faut davantage pour notre planète, pour mener la lutte contre le réchauffement climatique. Il nous en faut davantage pour notre pays, afin de créer de l'emploi durable local. Il nous en faut davantage afin de diversifier notre mix électrique, de ne plus dépendre à 70 % d'une seule technologie et de construire la résilience, l'indépendance dont nous avons besoin face aux défis immenses de ce siècle.

... La loi prévoit déjà au moins 500 mètres d'écart, et rien, j'insiste, n'interdit d'imposer au cas par cas des distances plus élevées, ce qui est d'ailleurs le cas, en conséquence de certaines études d'impact. ...Il s'avère qu'il existe beaucoup de garde-fous et que, s'agissant des projets, des vérifications sont prévues pour définir des distances acceptables : il est possible de relever cette distance lorsque des raisons objectives locales le justifient. Les outils juridiques existant déjà, il n'est donc absolument pas pertinent d'augmenter ce seuil en imposant une distance minimale qui, elle, risquerait de réduire fortement les possibilités d'implantation d'éoliennes. Et nous voyons bien où cela peut nous mener. ...

... Enfin pour ma part, je ne crois pas que les plaintes des riverains soient imputables à l'insuffisance des études d'impact. Le droit prévoit déjà un volet santé dans ces études. Avant de rallonger de complexifier les procédures, nous devrions plutôt rechercher si corrélation vaut causalité. ...

... Et oui, la loi de finances que cette assemblée vient de voter prévoit un budget historique de près de 6 milliards d'euros pour les énergies renouvelables électriques, soit une hausse de 25 %. ...

... Lutter contre la saturation est tout autant indispensable. C'est le dernier axe sur lequel mon ministère travaille depuis près d'un an. Quelle est la situation ? Plus de 80 % du territoire est inaccessible à l'éolien terrestre : radars militaires ou météo, zones d'entraînement aérien, balises de radionavigation constituent autant d'obstacles. Il est indispensable de libérer de l'espace pour construire de l'acceptabilité. Nous devons veiller à la qualité de l'intégration paysagère des champs d'éoliennes. Là aussi, mon ministère sera au rendez-vous et je travaille évidemment avec mes collègues du Gouvernement pour parvenir aux meilleures solutions. ...

...Je vous livre néanmoins, concernant l'excavation des fondations, une information dont beaucoup ne disposent manifestement pas et qui réjouira donc, j'en suis sûre, une partie de l'Assemblée : l'arrêté du 22 juin 2020 impose l'excavation totale des fondations....

... S'agissant de la nuisance que représenteraient les infrasons et de la position de l'Académie nationale de médecine, je rappelle que cette dernière a considéré en 2017 qu'ils pouvaient « raisonnablement » être mis hors de cause....

[Mme Sandra Marsaud.](#)

... Ensuite, les éoliennes de grande hauteur, vous le savez très bien, doivent respecter un seuil d'éloignement de 500 mètres, distance minimale qui peut-être appréciée au cas par cas, selon les conclusions de l'étude d'impact et de l'étude de danger. Cela permet donc au préfet, après enquête publique, de fixer des prescriptions complémentaires. ...